

PREFET DE SAINT-BARTHELEMY ET DE SAINT-MARTIN

Cabinet

ARRÊTÉ N° 2014 - 003 - CAB du 20 Jaww 2014 portant agrément de six agent de police municipale

LE PREFET, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L2212-1 et L 2212-2 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-906 du 24 juillet 2009 relatif aux pouvoirs du représentant de l'Etat, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin ;

Vu le décret n°2009-907 du 24 juillet 2009 relatif aux services de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013-041/SG/SCI/MC du 14 février 2013 portant délégation de signature à Monsieur Philippe CHOPIN, Préfet délégué auprès de la représentante de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint Martin;

Vu la demande en date du 07 octobre 2013 présentée par Madame la Présidente de la Collectivité Territoriale de Saint-Martin ;

Sur proposition de Monsieur le Préfet de Saint-Barthélémy et Saint-Martin ;

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u> : sont agréés en qualité d'agents de Police Municipale les personnes suivantes :

- Monsieur CARTY Roger, Jérome né le 29/12/1972 à Saint-Martin (97150)
- Monsieur MINVILLE Ernest, Albert né le 07/11/1964 à Saint-Martin (97150)

- Monsieur LANDEFORT Jean, Frankln né le 26/06/1966 à Saint-Martin (97150)
- Monsieur EMILE Charles, Henri né le 2/03/1972 à Saint-Martin (97150)
- Monsieur BROOKS Charles, Elroy né le 15/09/1974 à Saint-Martin (97150)
- Monsieur ADAMS Martin, Antoine né le 20/09/1974 à Saint-Martin (97150).

<u>Article 2</u>:Le Secrétaire général de la Préfecture, le Chef de Cabinet du Préfet de Saint-Barthélemy et Saint-Martin sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et notifié aux intéressés.

Philippe CHOPIN